

l'écho de l'Argentonne



bulletin communal de Rioux-Martin
janvier 2005

Le mot du maire

Nous sommes particulièrement heureux, cette année, d'avoir obtenu le premier prix au concours des villages fleuris des communes de moins de 400 habitants.

Je veux saluer les efforts de tous, particuliers et employés communaux, pour leur participation et leur contribution.

Le fleurissement participe de façon positive à l'image générale de la commune.

Il contribue, entre autre, à l'amélioration du cadre de vie, par le développement des espaces paysagers privés et publics, la mise en valeur de notre patrimoine et s'inscrit dans une politique globale d'environnement.

Il représente non seulement un réel outil de promotion touristique mais également un élément de qualité de l'accueil.

Il joue aussi un rôle économique important par les emplois générés dans les secteurs de l'horticulture et du paysage, ainsi que dans le domaine du tourisme.

Enfin, son rôle social, par son aspect fédérateur, véritable facteur de cohésion sociale et son rôle éducatif, par la sensibilisation des plus jeunes au respect de l'environnement participent, outre l'amélioration du cadre de vie, à créer une dynamique forte de projet commun à tous.

C'est pourquoi je tiens, cette année, encore, à vous féliciter et à vous encourager pour votre collaboration au fleurissement de Rioux-Martin.

Bonne année à tous !

Joël Boniface

Situation financière de la commune

Voici pour l'année 2004 les différents taux d'imposition et leurs produits.

Tableau comparatif des taux d'imposition communaux des quatre taxes directes locales

Taxes	2003	2004
Habitation	7,58	7,66
Foncière (Bâti)	12,54	12,67
Foncière (Non Bâti)	32,23	32,55
Professionnelle	9,20	9,20

Les taux des impositions

	Taux d'imposition en pourcentage par habitant de la catégorie démographique			
	Communal	Départemental	Régional	National
Taxe sur les prop. foncières bâties	12,54	16,01	15,08	13,20
Taxe sur les prop. foncières non bâties	32,25	43,39	42,81	34,02
Taxe d'habitation	7,57	7,60	9,63	8,69
Taxe professionnelle	9,20	7,76	10,31	9,24

Les produits des impositions et l'effort fiscal (produit)

	Montant	Montant par habitant pour la catégorie démographique			
		Communal	Départemental	Régional	National
Taxe sur les prop. foncières bâties	12 576	57	71	65	71
Taxe sur les prop. Foncières non bâties	11 309	51	78	82	66
Taxe d'habitation	9 544	43	44	57	59
Taxe professionnelle	6 442	29	53	52	78

Vie de la commune

La Halte prête à accueillir les randonneurs

Lorsqu'on traverse le bourg, la halte aux randonneurs ne passe pas inaperçue. Juché sur cette petite place jusqu'alors triste et sans vie, ce bâtiment majestueux attire les regards. Les travaux de finition sont maintenant terminés.

Crépi intérieur et enduits extérieurs au mortier de chaux blanche, dallage en béton et gravillons lavés parsemés de figures géométriques viennent parfaire cet édifice.

Un mur de soutènement en moellons et couverture en pierres de taille a été construit permettant la continuité du chemin piétonnier. Le long de la route, sur la place, une pergola en bois parallèle à ce mur permettra de recevoir des plantes grimpantes.

Pour les piétons l'accès côté Nord a été réalisé avec des marches de pierre dure de « Combe brune » provenant de la région de Marthon.

Un dispositif d'assainissement conforme aux règlements en vigueur suivant le type de sol rencontré a été réalisé sous la place. Celui-ci est destiné à traiter les

eaux usées des w.-c. publics qui seront aménagés à l'intérieur du bâtiment.

Une place de choix a été réservée à la boîte aux lettres qui trône fièrement pour le service de tous.

Pour cette réalisation, des aides de l'État, du conseil régional et du conseil général ont été accordées et une grande partie des travaux a été exécutée par les employés communaux.



La mare

Creusée en 2003 dans les jardins de la mairie, la mare a été mise en eau et les barrières de protection installées par l'équipe municipale et PASS Sud Charente au printemps 2004.

Cet été, nous avons déjà pu y voir éclore quelques jolis nénuphars et y entendre à la nuit tombée, le coassement de quelques grenouilles. Quelques carpes y ont également élu domicile.



Plantation d'arbres Prairies et talus fleuris

Fidèle à son projet environnemental visant à « meubler » chaque espace inculte, la commune a entrepris d'arborer le vaste emplacement laissé vacant par l'ancienne scierie de M. Mais.

La réhabilitation du bâtiment avait été entreprise l'année dernière pour servir d'atelier et de garage afin d'entreposer les différents matériels. Il restait à agrémenter le pourtour...

À l'automne, les employés communaux ont déblayé le terrain, creusé, nivelé et planté des acacias, chênes, merisiers et autres arbres de haut jet. Un petit parking arboré a été dessiné et l'espace restant semé en prairie fleurie. Nous avons déjà pu admirer en fin d'été cette multitude de fleurs champêtres égayant la sortie de bourg. Cet essai concluant devrait s'étendre au fur et à mesure des saisons puisque les graines se ressement et se multiplient.

Le long du sentier piétonnier, les talus ont été semés de vivaces et d'annuelles qui devraient également s'étoffer pour donner à l'ensemble du bourg cette connotation champêtre très remarquée lors du passage du jury des villages fleuris.



La commune se transforme et s'embellit grâce à l'équipe technique

De nombreux projets ont pu voir le jour ou sont en cours de réalisation grâce au travail fourni par l'équipe des employés communaux. Que ce soient Alain, Christian, Dominique, Eliane, Maurice, Timothée, ou l'équipe des employés de l'association Pass Sud Charente, tous sont à féliciter et remercier.



Au fur et à mesure de leurs réalisations qui suscitent, de part et d'autre, satisfactions unanimes, ils ont pris la mesure de leur savoir faire et ont acquis de réelles compétences en matière de restauration du bâti.

Tous ces travaux embellissent le village et en font un bourg attrayant pour ses habitants et les promeneurs.



Rioux-Martin vu du ciel

Qui n'avait remarqué dans le journal *la Charente Libre* les intéressantes photos vues du ciel des communes de Charente. Chacun s'interrogeait sur l'éventuelle et prochaine parution du village de Rioux-Martin.

Ce fut chose faite dernièrement puisque le mardi 16 novembre chaque lecteur pouvait découvrir dans le supplément couleur de 4 pages du quotidien charentais les photos aériennes de 4 communes du sud Charente: Bazac, Brie-sous-Chalais, Curac et Rioux-Martin.

Un exemplaire du journal a été distribué le matin même de la parution à chaque habitant.. Une réception avait lieu le soir à la mairie regroupant les initiateurs de cette opération et les représentants des conseils municipaux des 4 communes au cours de laquelle chaque maire reçut un cliché agrandi sous cadre.

Les habitants qui le souhaitent peuvent acheter ces photos en s'adressant à la mairie ou directement, à *la Charente Libre*. Sachez également que des exemplaires du journal sont encore disponibles en mairie.

Palmarès fleuri pour les habitants et le village

Une traversée de bourg harmonieusement fleurie tant par la municipalité que par les habitants fait l'admiration des randonneurs et des touristes. Le Comité départemental du tourisme a, lui aussi, été sous le charme et décerné un premier prix à Rioux-Martin dans la catégorie des villages de moins de 400 habitants.

Une réception s'est déroulée à l'Espace Matisse de Soyaux pour la proclamation du Palmarès 2004 avec remise de récompenses: une assiette décorée main personnalisée de même qu'un bon d'achat de 100 €.

Bon nombre d'habitants ont concouru dans les différentes catégories allant des jardins visibles de la route, aux balcons et terrasses en passant par les cours et parcs.

La municipalité, consciente des efforts que chacun fournit en matière de fleurissement, félicite les lauréats et remercie tous les habitants qui entretiennent leurs jardins avec beaucoup de soin et de goût.

Mention spéciale et récompense pour M. et Mme René Brut pour leur jardin vu de la route. Des remerciements sont aussi à leur adresser pour leur participation à l'embellissement de la petite place proche de leur domicile.



Le jardin de M. et Mme Brut.

Étanchéité de l'église

Des travaux de zinguerie pour l'étanchéité entre le mur du clocher et le toiture de la chapelle côté nord ont été effectués.

Réfection de la toiture de la mairie

La réfection de couverture en ardoises sur le fronton ainsi que la zinguerie des chéneaux et bouettes a été réalisée.

Ces réparations ont été effectuées par l'entreprise Lachaud de Saint-Michel-Léparon en Dordogne.

Chantier d'insertion : PASS Sud Charente

Le chantier d'insertion PASS Sud Charente, présidé par Gaël Pannetier, existe maintenant depuis un peu plus d'un an. Ses quatre partenaires (mairie de Rioux-Martin, SIAH Bassin de la Tude, ASCAC et ATRAIT) lui permettent d'intervenir dans trois domaines d'activités distincts :

- l'eau avec l'entretien des rivières,
- le patrimoine local avec la restauration, la mise en valeur du patrimoine public et l'entretien des espaces verts,

- le cheval au niveau des soins à l'animal, de l'entretien des boxes et de la participation à des manifestations locales comme le Jumping International de Chalais.

L'encadrement et le suivi des 10 ouvriers de PASS Sud Charente sont réalisés par un encadrant technique et une accompagnatrice socioprofessionnelle.

Au cours de l'année écoulée, PASS Sud Charente a ainsi pu réaliser des travaux divers et variés. En voici quelques exemples :

- l'entretien régulier des espaces verts de la commune de Rioux-Martin,

- la réalisation d'une mare dans les jardins de la mairie,
- la fabrication et la pose de barrières en bois, derrière la mairie,

- l'entretien des prés et le soin des chevaux,
- l'aide à l'installation des obstacles puis au rangement du matériel pour le Jumping International 2004 de Chalais,

- l'entretien des rivières, la plantation d'arbres, le débroussaillage des berges et des ponts, la protection des berges,

- l'entretien des bois communaux...

Ils sont également en train d'aménager un local dans une pièce inutilisée des bâtiments communaux. Celui-ci servira à toute l'équipe de vestiaire et de lieu de restauration.



Projets en cours

Gîte d'étape

Le projet de gîte est toujours à l'étude et sa construction devrait commencer ce printemps. Il s'organise à partir d'un ancien corps de ferme situé au lieu-dit Bois Guichard (ancienne propriété de M. Forestas), à proximité de la mairie.

Ce sera à la fois un gîte d'étape (bâtiment traditionnel situé sur un itinéraire de randonnées et ouvert en priorité aux randonneurs et particulièrement aux randonneurs itinérants) et un gîte de groupe (bâtiment traditionnel conçu pour l'accueil et le séjour de groupes de jeunes ou d'adultes).

Une des particularités de ce gîte est qu'il sera conçu et géré selon la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale), démarche visant à mieux respecter l'environnement à tous les stades de construction et de vie d'un bâtiment.

Ainsi, un bâtiment conçu, réalisé et géré selon une démarche de qualité environnementale est un bâtiment qui possède toutes les qualités habituelles d'un bâtiment (d'architecture, de fonctionnalité, d'usage, de performance technique...), et dont les impacts sur l'environnement sont durablement minimisés à toutes les échelles. Cette démarche repose sur quatre grands thèmes – écoconstruction, écogestion, confort, santé – divisés en 14 exigences environnementales : chantier propre, insertion dans le site, matériaux respectueux de l'environnement (depuis l'extraction des matières premières qui ont servi à sa fabrication jusqu'à sa démolition), gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets, confort acoustique, visuel, qualité de l'air intérieur...

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée à Olivier Lehmann, architecte, et Damien Delanghe, consultant en environnement, pour leur expérience dans la démarche HQE.

Ce projet permettra ainsi de valoriser le patrimoine bâti du bourg, d'ajouter un hébergement sur le Tour Sud Charente, de participer au développement de la filière équine et d'inciter d'autres porteurs de projets du Sud Charente à mettre en place la démarche HQE.

Chaufferie bois

Lors de la réflexion sur la gestion de l'énergie et les moyens de chauffage du gîte, l'idée a été émise d'implanter un chauffage collectif au bois qui permettrait de chauffer la mairie, la salle des fêtes ainsi que le gîte.

Une étude préalable a donc été réalisée par le Centre Régional des Energies Renouvelables du Poitou-Charentes (CRER). Celle-ci a montré la faisabilité technique et l'intérêt économique de cette solution. En effet, comparée à une solution électrique, cette solution est rentabilisée au bout de 8 années.

Outre les économies de fonctionnement réalisées grâce à cette installation, l'utilisation du bois, ressource locale et abondante, participe au développement économique en zone rurale et s'inscrit dans une démarche de dévelop-

pement durable. De plus, le fait d'utiliser une énergie renouvelable permet de lutter efficacement contre l'effet de serre et d'améliorer la qualité de l'environnement.

Ce projet s'inscrivant dans le cadre du « Programme bois-énergie » mis en place par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) pourra bénéficier d'une aide financière importante (80 % du coût total H.T.).

Extension de l'atelier relais

Face au net développement de son activité, l'atelier de pré-presses Le vent se lève... a proposé au conseil municipal un projet d'agrandissement de ses locaux.

Le cabinet d'architecture Nanot-Herbreteau avait été choisi pour élaborer ce projet et suivre la construction. Le nouveau bâtiment devait être livré fin 2004.

Cependant, après avoir pris du retard dans l'avancement de ce projet, le cabinet nous a fait part de son souhait de résilier ce marché. L'avancée de ce projet est donc en suspens, nous devons retrouver un nouveau cabinet d'architecture.

Zonage d'assainissement

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a pour objectif la lutte contre toute pollution afin de préserver la santé publique et la qualité des eaux superficielles et souterraines.

Selon cette loi, les communes ont des compétences directes en matière d'assainissement non collectif :

– Elles ont ainsi l'obligation de délimiter sur leur territoire les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement non collectif par la réalisation d'un **zonage d'assainissement**. Celui-ci apporte également à la commune des informations techniques destinées à orienter les particuliers sur le type d'assainissement non collectif à mettre en place sur leur parcelle et à les informer des contraintes existantes.

– Elles doivent également mettre en place au plus tard le 31 décembre 2005 un Service Public de contrôle des dispositifs d'Assainissement Non Collectif (**SPANC**). Ce SPANC a pour mission de contrôler la mise en place des installations neuves ainsi que de vérifier le bon fonctionnement des ouvrages existants.

Le zonage d'assainissement de la commune de Rioux-Martin sera réalisé début 2005 par le bureau d'études Hydraulique Environnement Centre Atlantique. Il sera soumis à enquête publique.

Pour le SPANC, deux solutions sont possibles :

– soit un employé de la commune, après s'être formé, s'occupera du contrôle des installations,

– soit nous ferons appel à un bureau d'études.

Nous étudions actuellement la solution la plus avantageuse pour la commune.

Festivités

Jour de fête pour les chasseurs

Tous les membres et sympathisants de la Société de chasse présidée par Henri Guérin se sont retrouvés à la salle des fêtes en cet été 2004 pour un agréable moment de détente autour du repas traditionnel.

Au menu, pour ne pas faillir à la tradition, une excellente table où civet de chevreuil, pâtés de sanglier et d'autres mets succulents cuisinés de main de chef par Jacky Mengelle, aidé de nombreux bénévoles ont régala gourmands et gourmets.



L'association « Un autre regard en Argenton »

Cette association, fidèle à son programme d'animations culturelles basées sur la nature, a reconduit cette année les manifestations qui font maintenant partie du « paysage culturel ».

Concerts, randonnées, marché automnal, toutes ces activités rencontrent un enthousiasme certain auprès d'une population toujours plus nombreuse.

Un grand merci à la municipalité qui, grâce à l'aide financière accordée, permet de poursuivre et d'amplifier les animations et festivités. Les remerciements s'adressent également aux habitants et bénévoles qui, d'une façon ou d'une autre, soit en participant, soit en donnant de leur temps ou en prêtant du matériel contribuent au succès des animations.

La fidélité d'Arpeggione

Pour sa 13^e édition Arpeggione a fait nef comble et séduit le public venu nombreux écouter les œuvres de Purcell, Haydn, Borodine, Corelli et Vivaldi. Cet ensemble maintenant renommé sur le canton s'est étoffé et enrichi grâce à l'apport d'un hautbois, d'un flûtiste et d'une clarinettiste.

À l'issue du concert, prolongement de ce moment fort et partage d'émotion au cours d'un pot de l'amitié où un jus de pomme « maison » fut offert à tous.

Randonnée du brin d'aillet et découverte de la « Halte »

Cette traditionnelle balade rassemble, dès les premiers beaux jours, de nombreux randonneurs heureux de se retrouver pour cette randonnée sur les sentiers du Sud charente. Après la promenade, moment de détente et de découverte sous la halte aux randonneurs récemment construite autour d'un apéritif d'inauguration.

Plus de 100 personnes ont ensuite partagé le brin d'aillet, les omelettes aux herbes et repris en chœur les mélodies interprétées par Philippe à l'orgue de Barbarie.



La chorale « Courant d'air » a proposé une prestation pleine d'humour et de talent

24 choristes du groupe vocal d'Angoulême « Courant d'air » ont fait swinguer le public avec des répertoires de chansons inspirées du jazz. À mi-chemin entre la comédie musicale et l'opérette, le théâtre et le burlesque, ce groupe a séduit les spectateurs par le rythme soutenu et bucolique des chansons interprétées. Avec son spectacle « fichu temps », Didier Nicolle a réussi à entraîner ses choristes vers des chemins détournés des chorales habituelles.

Intermède musical également très apprécié proposé par le quatuor à cordes Hélix Quartet où violons et contrebasses se sont accordés pour offrir au public des morceaux d'une grande pureté.



La vie d'ATRAIT

Dans les prés : des chevaux. Sur les sentiers : une petite calèche attelée à une vaillante ponette menée par des fillettes. Deux fougueux mérens à la tête d'une voiture marathon: Rioux-Martin peut s'enorgueillir d'une « activité cheval » qui ne se dément pas au fil des ans.

Depuis 1997, ATRAIT essaie de relever le défi en proposant une pratique de l'attelage de loisirs à la portée de tous : mise à la disposition de chevaux dressés, de véhicules hippomobiles performants et d'une infrastructure (boxes, hangars, etc.) adaptée. Aujourd'hui l'association est riche des actions passées, mais il lui faut se régénérer en trouvant de nouveaux adeptes de l'attelage. C'est la tâche que s'est fixée le nouveau conseil d'administration élu en juin dernier. Par une plus grande implication des parents, nous voulons relancer l'activité auprès des enfants : aujourd'hui trois (bientôt quatre) fillettes d'une dizaine d'années, accompagnées d'un papa, mais plus souvent, d'une maman, apprennent à soigner, garnir et atteler la ponette Mélodie. C'est un bon début ! Demain, espérons-le, d'autres se joindront à elles...

Côté adultes, l'inertie est plus grande, à croire que notre société de loisirs prédigérés et « softs » ne se crête plus de meneur téméraire qui aime le contact parfois rugueux de l'animal. Seules quelques femmes plus audacieuses se lancent dans l'aventure ! Qu'à cela ne tienne, le noyau dur de l'association ne ménagera pas sa peine pour encourager d'autres vocations...

Le Pays Sud-Charente, à travers la filière équine, a depuis longtemps exprimé son choix de développement d'un tourisme équestre de qualité dans la région : c'est ainsi qu'à travers une subvention de Leader+ (programme européen), il nous a permis l'acquisition d'une calèche marathon. Le conseil général de la Charente (dans le cadre de l'aménagement urbain et des pays - section investissement) et la commune de Rioux-Martin ont complété ce financement. En parallèle à cette mobilisation politique, il est donc urgent que l'association se dynamise pour faire fructifier ces investissements : ces fonds doivent être utilisés utilement et sans modération ! À nous de jouer...

Fin août, comme l'a relaté la presse, accompagnés d'une famille de randonneurs chevronnés, nous avons contribué, en partenariat avec le Pays, à l'élaboration du circuit de randonnées équestres du tour Sud-Charente en testant la qualité des chemins entre Rioux-Martin et Brossac. Une carte touristique sera



prochainement proposée par le Pays aux amateurs de randos, quelle que soit la monture choisie.

Tourisme équestre, attelage de loisirs : ces deux activités devront, à l'avenir, se lier davantage. Le projet de construction du gîte d'étape pourrait leur en donner l'opportunité.

Balade en « père tranquille » ou bien marathon plus sportif, ces deux façons d'envisager l'attelage méritent que l'on s'y intéresse. Les membres d'ATRAIT se feront un plaisir d'accueillir enfants et adultes qui souhaitent se frotter à cette activité saine, dynamique et forte en émotions.

Le comité des fêtes

M. Bruno Demptos, trésorier, et Mme Yvette Milhac, secrétaire, ont démissionné de leur postes respectifs.

La situation de cette association a été évoquée lors du dernier conseil municipal où la dissolution du comité des fêtes a été annoncée.

Un marché haut en couleurs

L'été indien était au rendez-vous pour cette huitième édition du Marché automnal. La foule s'est pressée nombreuse à ce rendez-vous annuel des odeurs et saveurs d'automne.

Plaisirs de saison avec le goûter aux marrons grillés, le bourru, la découverte des fruits oubliés avec l'expo des croqueurs de pommes, la simplicité et la convivialité autour du repas champêtre servi à la louche.

Au gré des étals, les chalands retrouvent avec bonheur cette même explosion de couleurs, de formes et d'odeurs...

Journée riche en échange et découverte avec les animations « de la farine à la cuisson », les démonstrations de cuisson de pain d'épeautre, l'ouverture sur d'autres méthodes de culture et d'économie avec la conférence sur le commerce équitable proposée par ATTAC, aux côtés de la Biocoop et de l'ASPAL (Association Solidarité avec les Peuples d'Amérique Latine).



Arbre de Noël

Le père Noël a, comme de coutume, fait sa tournée le dimanche 19 décembre. Le temps médiocre et pluvieux ne lui avait pas permis de venir en calèche. Il a été accueilli par tous les enfants, parents et amis rassemblés à la salle des fêtes.

Auparavant, chacun avait fait le détour pour admirer la crèche sobre et dépouillée mais néanmoins très remarquée pour son originalité, disposée dans la halte aux randonneurs et réalisée par l'équipe des employés communaux et Pass Sud Charente.

Les habitants, conviés à se joindre aux enfants, ont partagé pizzas et cakes tout chauds sortis du four à pain préparés par Jany et Sébastien Michaud à qui s'adressent de vifs remerciements.



Infos - Vie pratique

Grande journée de retrouvailles pour les anciens de l'école

Un grand moment chargé à la fois d'émotion et de complicité se profile pour le week-end du 18 septembre 2005.

Des habitants du village ayant fréquenté l'école ont émis le souhait de réunir tous les écoliers de l'époque.

Projet soumis à la municipalité qui a accepté de prêter son concours et surtout un appui logistique. C'est maintenant un long travail de recherche de photos, puis de reconnaissance des écoliers (ères) avec leurs adresses qui démarre. Une invitation adressée courant mars à chacun tentera de réunir le plus grand nombre. Un repas sera pris en commun le samedi midi avec prolongation le dimanche pour ceux qui le souhaitent (possibilité d'hébergement pour les personnes éloignées au moyen de gîtes ou chambres d'hôtes).

Parallèlement à cette journée, une expo retraçant la vie du village se tiendra à la salle des fêtes

Il est demandé, dès à présent, à chacun de rechercher photos et documents pouvant être utiles à la réalisation de cette expo.

Quelques personnes se tiennent à votre disposition pour recueillir photos ou autres documents. Vous pouvez les contacter au 05 45 98 19 02.

Charte de développement du Pays Sud Charente

Depuis juin 2004, le Syndicat mixte du Pays Sud Charente en tant que structure porteuse a élaboré la Charte de développement durable du territoire, c'est-à-dire le projet pour les 10 ans à venir.

Une charte de pays a pour objectifs de :

- formaliser le projet de développement durable du territoire,
- décrire les axes stratégiques fondamentaux du territoire pour les 10 ans à venir,
- préciser les principes et moyens d'actions pour remplir les objectifs du territoire.

C'est donc un document de référence et un outil de travail à l'usage des communautés de communes, des communes et des autres acteurs, qui doit permettre de les guider.

Dans le Pays Sud Charente, cette charte a été mise en œuvre selon une démarche participative, et a ainsi été co-écrite par le conseil de développement et les élus.

La stratégie de développement durable du Pays Sud Charente à 10 ans s'établit selon cinq axes :

- maintenir et attirer la population par des services mieux organisés et de qualité,
- promouvoir un développement économique créateur d'emplois,
- mieux gérer l'environnement pour préserver et améliorer le cadre de vie,
- développer la culture, le sport et le tourisme pour un territoire attractif,
- renforcer l'identité et la cohésion sociale.

Le conseil municipal de Rioux-Martin a adopté la Charte du Pays Sud Charente lors de sa séance du 7 octobre 2004.

À noter que cette charte est consultable à la mairie.

Dépistage du cancer colorectal

Le Plan cancer présenté en mars 2003 par le président de la République a pour objectif de développer le dépistage du cancer colorectal.

Ce programme est mis en œuvre au niveau départemental par les Caisses d'assurance maladie, le conseil général, la Ligue contre le cancer et les professionnels de santé. Il est guidé par un double souci :

- d'équité ; car il permet aux personnes concernées de bénéficier tous les deux ans, d'un examen de dépistage gratuit, pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie ;
- d'efficacité : seul un dépistage organisé permet d'atteindre une participation suffisante pour faire baisser la mortalité, contrairement au dépistage individuel qui laisse une forte partie de la population de côté.

Le dépistage est une démarche simple et facile qui ne présente aucun risque et procure de réels bénéfices.

Solidarité : collecte de bouchons pour Marine

À la demande de Bruno Demptos, conseiller municipal... Marine, 6 ans est scolarisée en CP à l'école de Touvérac. Elle est atteinte de la maladie de Little qui fait partie des infirmités motrices cérébrales. Cette maladie se traduit par une raideur excessive des muscles des jambes et des bras. Aussi la fillette peine-t-elle pour se déplacer même avec ses cannes tripodes.

En partenariat avec l'opération «Un sourire, un bouchon» présidée par Patrick Manettl, de Semussac (17), une grande opération de solidarité s'est mise en place pour offrir à Marine un fauteuil roulant. L'objectif est de collecter des bouchons de plastique qui permettront l'achat d'un fauteuil spécifique et parfaitement adapté à Marine. Equipement très onéreux qui coûte environ 2000 € et qu'on ne trouve qu'en Allemagne.

Cet élan de solidarité déjà très fort en Charente et Charente-Maritime a permis d'ouvrir différents points de collecte dans notre département.

Votre participation sera la bienvenue. Apportez vos bouchons à la mairie qui se charge de les recueillir.

Télé-assistance

Dans le cadre du maintien à domicile des personnes, pour lutter contre leur isolement et répondre à leurs besoins sanitaires et sociaux, un service de télé-assistance a été mis en place par le CCAS d'Angoulême.

Toute personne munie de ce dispositif peut ainsi contacter la centrale d'écoute.

Ce dispositif s'est révélé efficace puisqu'une personne de la commune ayant fait une chute a utilisé ce système et a été secourue. Un compte rendu a été envoyé à la mairie relatant cette intervention.

Allocation personnalisée d'autonomie – APA

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes âgées de 60 ans qui ont besoin d'aide à leur domicile, ou celles placées en établissement.

Quel est son montant ?

- Pour l'APA à domicile, le montant dépend à la fois du degré d'autonomie et des ressources du bénéficiaire.
- Lorsque la personne est déjà hébergée en établissement, l'allocation correspond aux dépenses liées au degré de perte d'autonomie selon les tarifs appliqués dans l'établissement. Elle est généralement versée à ce dernier sous forme de dotation globale qui finance ainsi les dépenses liées à la dépendance.

Avant l'APA, ces dépenses étaient facturées intégralement par le prix de journée.

Comment évaluer et qui évalue la perte d'autonomie ?

Elle est évaluée par une infirmière ou une assistante sociale spécialisée à partir d'une grille nationale... la plus faible étant la GIR 6. Attention ; le classement dans les groupes 5 et 6 n'ouvre pas droit à l'APA car les personnes classées ainsi ne sont pas considérées comme dépendantes.

Les groupes ouvrant droit à l'APA
GIR 1 – GIR 2 – GIR 3 – GIR 4 – en fonction du handicap et de la dépendance

Le Plan d'aide à domicile

Il est élaboré par l'infirmière ou l'assistante sociale, avec la personne âgée, sa famille, son médecin traitant. Il indique les prestations qui pourront être financées par l'APA: aides à la personne, portage des repas, accueil de jour ou hébergement temporaire en établissement, frais particuliers liés à l'état de santé, etc.

Il est recommandé de solliciter l'intervention d'un service d'aide à domicile, seul à même de garantir la qualité et la continuité de l'aide.

Si une personne âgée préfère néanmoins employer directement un salarié, elle devra gérer elle-même le chèque emploi service (simplifiant les formalités) et justifier des rétributions versées, ainsi que des autres frais inscrits au plan d'aide, auprès des services du conseil général.

L'APA peut faire l'objet d'une révision à la demande de la personne âgée si son état vient à s'aggraver (ou à s'améliorer).

Financement

L'APA est essentiellement financée par le conseil général. Sur 30,5 millions d'euros dépensés en 2003, le département a perçu une contribution de 13,4 millions d'euros d'un fonds national alimenté par la CSG et les Caisses vieillesse. Soit 20,5 millions d'euros de dépenses nettes à sa charge

Aide à domicile en milieu rural – ADMR

En 2005, l'ADMR va fêter ses 60 ans de services à domicile.

Le but de cette association, rappelons-le, est de créer et professionnaliser des services à domicile pour tous ceux qui veulent vivre chez eux longtemps et dans de bonnes conditions. Tous les publics sont concernés: célibataires, familles, retraités, personnes âgées et handicapés ou malades.

L'ADMR agit dans 4 grands secteurs :

- aide à la vie quotidienne
- santé
- action socio-éducative
- développement local.

Sur le canton de Chalais, l'ADMR est à l'écoute des besoins avec l'aide de la Fédération départementale et le travail des bénévoles.

À l'automne l'association a mis en place l'atelier Mémoire. Chaque semaine les personnes se regroupent à la salle des remparts autour de l'animatrice et d'une infirmière de la Fédération. Le but de ces réunions est de proposer aux participants des exercices de mémorisation et d'expression pour faire travailler toutes les parties du cerveau, par des exercices de mémoire verbale, auditive, visuelle.

Après la séance de travail, un goûter est pris en commun. C'est un moment convivial qui permet d'aller à la rencontre des autres.

En cette fin d'année, une enquête est en cours pour le portage des repas chauds sur toutes les communes du canton. Un questionnaire proposé aux personnes susceptibles d'être intéressées doit permettre d'évaluer le besoin de ce nouveau service.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le bureau ou votre mairie. Les bénévoles sont à votre écoute au bureau.

ADMR - 3 rue Pascaud-Choqueur - Tél: 05 45 98 95 38.

Moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible

Chaque citoyen peut par des actions concrètes et simples œuvrer au quotidien pour limiter la croissance constante de la quantité de déchets que nous produisons. C'est un enjeu majeur de la gestion des déchets, et donc de la protection de notre environnement, pour les années à venir.

La question des imprimés publicitaires et des journaux gratuits non adressés est un exemple, parmi bien d'autres, de ce qui peut être fait dans ce sens.

Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies par des prospectus, des publicités, ou des journaux gratuits. Ces courriers non adressés correspondent en moyenne chaque année 40 kg par foyer.

Pour ceux qui ne lisent pas les imprimés non adressés et désirent ne plus les recevoir dans leur boîte, une solution simple existe en apposant sur la boîte aux lettres un autocollant signifiant leur refus de recevoir des imprimés publicitaires et des journaux gratuits sans adresses. En principe les publications des collectivités locales ne devraient pas être concernées.



L'autocollant « Merci d'épargner ma boîte aux lettres » est une initiative du ministère de l'Écologie et du développement durable.

Un geste simple qui permet de limiter les quantités de déchets à gérer. Un acte de prévention qui ne demande qu'à être accompagné par d'autres actions pour demain jeter moins.

Ces autocollants sont disponibles en mairie.



Don du sang

Donner son sang c'est vital, irremplaçable et sans risque

En 2005, 5 collectes de sang sont organisées à Chalais, salle des conférences (salle des fêtes)

- ❖ Samedi 29 janvier 2005 de 8 h 30 à 12 h
- ❖ Jeudi 31 mars 2005 de 17 h à 20 h
- ❖ Lundi 27 juin 2005 de 17 h à 20 h
- ❖ Lundi 29 août 2005 de 17 h à 20 h
- ❖ Jeudi 27 octobre 2005 de 17 h à 20 h

Opération rurale collective - ORC

Vous êtes artisan ou commerçant et vous souhaitez investir pour la modernisation de votre entreprise.

Dans le cadre de l'Opération rurale collective, portée par le Pays Sud Charente, votre projet peut être soutenu financièrement dès lors que son montant est supérieur à 6 098 € HT et qu'il concerne :

- **Des travaux** relatifs aux moyens de production ou aux surfaces de vente, aux transferts géographiques ou à une reprise d'entreprise.

Modernisation, mise aux normes, agrandissement rénovation (intérieur et extérieur).

- **Des acquisitions relatives à une modernisation** – mise aux normes, développement ou diversification d'activité.

Machine, outillage, matériel informatique et logiciels, matériel en acquisition collective.

- **Des acquisitions de véhicules spécifiques :**

Véhicule de tournées alimentaires (réalisations des tournées, marchés, foires...)

Véhicule aménagé des non sédentaires

Vous êtes alors susceptible de solliciter une subvention à hauteur de 20 à 30% de votre investissement (la subvention est plafonnée à 9 147 €).

La constitution du dossier est relativement simple. Pour tous renseignements vous pouvez contacter : Séverine Groulet au 05 45 98 18 52.

État civil

Naissances :

- ♦ Capucine CONDEMINÉ, le 28 juillet
- ♦ Johann GARGOT, le 16 novembre

Mariages :

Néant

Décès :

- ♦ Marie Yvonne VIATEUR le 26 mars
- ♦ Léandre BERA le 10 mai
- ♦ Georgina ROUX le 15 septembre
- ♦ François GOUZIL le 14 octobre
- ♦ Marc DUMONT le 29 octobre
- ♦ Paulette DELAPIERRE le 22 novembre
- ♦ Luc GEFFRÉ le 14 décembre
- ♦ Michel ARDOIN, le 23 décembre



Notre village se repeuple petit à petit. Des maisons inhabitées ont retrouvé vie grâce à l'arrivée de : M. Francis PERRIN, au bourg – Stéphanie OLLIVIER au bourg – Mme Angelina SEGUIN, Gino et Paloma à la Brijonnerie – M. et Mme Frédéric FERNANDEZ, Théo et Camille au bourg – M. et Mme Jim WHIGHAM et Olive à la Faurie – Franck TÉVENIN et Laurence GRANET au bourg – Timothée, Alexandra et Capucine CONDEMINÉ, Chez Moulin.